

**Café Citoyen à la salle des fêtes**  
**Vaour – Samedi 5 Septembre 2020 - 10h00/12h00**  
(une bonne vingtaine de participants)

**Thème : l'eau**

Suite à la canicule de 2003, le conseil général a identifié des problèmes en approvisionnement d'eau à Vaour.

Pour parer à ce problème, le réseau va être équipé en nouveaux captages. L'eau qui nous parviendra de Penne est une eau de qualité, certes plus calcaire et chargée en sels minéraux mais cependant basique (juste plus minéralisée que celle dont nous disposons actuellement).

4 millions d'euros seront investis dans l'ensemble des travaux.

Des constructions seront nécessaires (réservoirs, etc.)

Selon la loi de décentralisation, l'intercommunalité 4C doit dorénavant gérer l'eau. La commune de Vaour la gère cependant, toujours avec le projet de lien avec la commune de Penne, peut-être Roussayrolles et Marnaves ?

Cela pourrait nous donner plus de poids pour que la gestion ne passe pas sur l'intercommunalité du carmausin.

Le travail est déjà bien engagé. La régie de l'eau sera à 3 kilomètres du village. L'A.R.S. (Agence Régionale de la Santé) a des exigences concernant des réserves de sécurité en cas de forte sécheresse. Ces réserves d'eau seront donc prévues. Sur Vaour, Alain et 2 agents municipaux s'impliquent, ainsi que 2 autres agents sur Penne. Il peut-être question que ces agents travaillent aussi sur Roussayrolles, dans ce cas financés par la commune de Roussayrolles (donc, à budgétiser).

Il y a des travaux de canalisations en cours pour régler des problèmes de tuyaux trop petits, vétustes, etc.

En ce qui concerne le recours pour préserver la commune de Vaour de la gestion de la 4C, il n'a pas fonctionné, ce qui signifie que Vaour est sur le point de rallier Carmaux... D'autres réunions se feront pour ceux qui désirent se tenir informés de la situation.

**Que deviendront les captages actuels quand on sera branché sur la commune de Penne (captage Verrerie basse) ?**

Certains proposent de faire bénéficier aux maraîchers (ou éleveurs) de tarifs (intéressants voire gratuits... à déterminer) sur l'ancien captage.

Si on ne pompe plus, on ne traite plus : Alain ne voit pas pourquoi ça serait payant car la dépense est minime.

Les captages actuels sont des puits avec des drains qui conduisent l'eau à une station de pompage dans une bêche qui renvoie l'eau au château. Les pompages

pourront être arrêtés mais par la gravité, l'eau des captages arrivera à la bêche. Ce sera possible de pomper l'eau de la bêche dans des citernes pour les maraîchers, et re-déverser le reste dans le ruisseau.

Reste à voir qui va entretenir ça. L'eau ne sera plus chlorée.

Ca peut aussi servir en cas de problème de remontée d'eau de Penne.

#### Conséquences de la sécheresse :

La municipalité incite les habitants à récupérer l'eau de pluie.

La mairie envisage un achat groupé de récupérateurs d'eau avec revente à prix intéressants aux habitants.

Souhait de sensibilisation générale à la consommation de l'eau. (On a failli ne plus avoir d'eau aux robinets cet été!)

#### Risque incendie :

Réflexion en cours sur des installations à prévoir

#### Captages :

« Verrerie Basse » capte 70m<sup>3</sup>/jour en été

et 90 à 120 m<sup>3</sup>/jour en hiver

« Magné » capte 25m<sup>3</sup>/jour en été (mais rien l'été dernier!)

et en hiver, il y a suffisamment d'eau

Nous avons eu de la chance que l'été de Vaour n'ait pas eu lieu, ça aurait nettement empiré le problème.

Nous avons dû acheter 10 à 20 m<sup>3</sup>/jour à la commune de Roussayrolles cette année.

#### Adduction d'eau potable - Connexion avec Penne :

Les captages se font à « La Madeleine » et « Amiel », le long de l'Aveyron.

L'eau va monter jusqu'à « Granier », puis « Pech Egos » pour Penne et « Castelet » pour Penne/Vaour.

Le château d'eau est à Castelet.

Pour ce qui est de la pression de l'eau, elle sera inchangée.

Actuellement, les pompes sont à « Verrerie Basse », éventuellement « Magné ». Il y aura une station de pompage très importante à La Madeleine.

La phase 1 de la connexion Vaour/Hautes Serres est réalisée.

La phase 2 est en cours. Il y a beaucoup de tronçons sur Penne.

Pour ce qui est du tronçon Magné→ La Commanderie, il est achevé.

On prend de l'eau à Roussayrolles mais on en fournit actuellement à Penne.

Concernant la station de pompage de La Madeleine et l'amélioration à Amiel, ainsi que les châteaux d'eau Pech Egos et Castelet un appel d'offres est en cours.

L'été prochain, on sera encore sûrement sur notre système actuel, mais ça sera

quasiment terminé.

Chaque château d'eau sera muni d'usines de traitement, ce qui pourra permettre de jouer sur le critère de dureté de l'eau.

Tout ce qui concerne la réflexion est aujourd'hui achevé.

La totalité des travaux représente 4 millions d'euros subventionnés à 80 % grâce à la mairie de Penne.

Il reste 800 000€, dont 30 à 35 % à financer par Vaour soit 280 000€ portés par un emprunt à 0 %, du fait de l'interconnexion et l'agence de l'eau.

L'an prochain, à cette heure-ci, tout sera certainement terminé.

Penne est le maître d'ouvrage. On suit les travaux.

Pour la commune de Vaour, il y aura le château d'eau de La Commanderie, ainsi que Magné à gérer et sûrement Castelet en partie. Tout le reste se passera à Penne.

Il faut réfléchir sur l'assainissement. Il y a des réseaux qui sont vétustes voire absents.

L'eau du Ribatou alimente le robinet du parvis de l'église. Elle n'est pas traitée. Il a été décidé d'inverser la conduite de Roussayrolles pour alimenter ce robinet et singulariser l'eau du Ribatou pour la brancher sur le lavoir avec un aspect ludique pour l'école.

Pas de changement de maillage prévu. S'il y a des demandes de particuliers, il faudra voir comment mutualiser une conduite. Il y a possibilité d'alimenter des maisons qui ne le sont pas encore.

### Les piscines.

De gros problèmes se posent lors du remplissage au moment où il fait chaud, quand la ressource en eau est basse.

Quand un arrêté municipal est décidé pour stopper le remplissage des piscines, plusieurs remplissages se font dans les jours qui suivent...

La municipalité propose de remplir les piscines au printemps, par livraison de camions citernes d'eau, en utilisant l'eau des puits, ou l'eau de pluie.

Il faut sensibiliser les propriétaires de piscines. Il y a eu 2 grosses piscines qui ont été construites cette année.

Le château d'eau du Castelet fournira 350m<sup>3</sup>. On va passer de 180m<sup>3</sup> au double environ mais le remontage fera fonctionner les pompes...

A savoir qu'un remplissage de piscine demande environ 15m<sup>3</sup>... et que 45m<sup>3</sup> correspondent à la consommation d'une journée d'eau pour Vaour.

L'arrêté d'interdiction de remplissage en été est bafoué. Le remplissage de 3

piscines en même temps siphonne les réserves d'eau.

Lors de l'incendie à Aymès cet été, le château d'eau avait été vidé...

### Le stockage d'eau individuelle

La mairie a pour projet d'acheter un lot de cuves de stockage pour les revendre aux vaourais à un prix intéressant.

Certaines maisons disposent déjà de telles cuves de stockage.

Rémi parle aussi de la possibilité d'installer des toilettes sèches.

Il y a aussi la possibilité d'alimenter les chasses d'eau en « eau grise », mais il faut 2 réseaux distincts.

Gérard parle de réservoirs souples qui ont de plus grandes capacité de stockage. On peut aussi récupérer des cuves de viticulteurs, mais il y a un problème pour les transporter, et il faut disposer d'un lieu pour les déposer.

A savoir : une fosse septique à enterrer coûte beaucoup moins cher qu'une cuve. Marie-Ange dit qu'ils ne sont pas branchés sur l'assainissement et qu'ils ont le projet de nettoyer leur fosse septique quand ils ne l'utiliseront plus, pour en faire une réserve d'eau pour le jardin.

### Tours de parole individuels

*David* habite place du Coq. Il subit les déjections des chiens qui errent. Il rappelle qu'il y a un arrêté municipal et demande qu'un élu aille visiter les propriétaires de chiens à ce sujet.

Il demande aussi que les branches basses soient élaguées aux poubelles.

*Marie-Ange* dit qu'il y a beaucoup de nids de poules qui grossissent dans les rues.

*Nathalie* explique que pour éviter de recevoir des dizaines de mails dûs aux différents groupes de travail, il suffit d'installer (sur son ordinateur ou son téléphone) le logiciel Telegram <https://telegram.org/> et de s'inscrire au groupe « Vaour Citoyen » (ici : [https://t.me/joinchat/IV5Mtxqa5ZZME\\_20ciFOEw](https://t.me/joinchat/IV5Mtxqa5ZZME_20ciFOEw) ).

C'est une application de messagerie instantanée open source, chiffrée et gratuite. Il est possible d'y échanger des messages et autres documents jusqu'à 2Go. Elle est vraiment pratique et facile d'utilisation. L'avantage est qu'on peut s'inscrire à autant de groupes que l'on souhaite pour recevoir ainsi les informations qui nous intéressent par thème. Les groupes d'ores et déjà existants pour Vaour sont Vaour Citoyen : [https://t.me/joinchat/IV5Mtxqa5ZZME\\_20ciFOEw](https://t.me/joinchat/IV5Mtxqa5ZZME_20ciFOEw)

Vaour (infos générales) : <https://t.me/joinchat/IV5Mt04flP9ZF9mM4zLVfA>

Vaour entraide : <https://t.me/joinchat/IV5Mtx2BWbNreuD7L1SZeg>

Monnaie libre Grésigne : [https://t.me/joinchat/KJ\\_JGEfyunxdq0CuJK-zaA](https://t.me/joinchat/KJ_JGEfyunxdq0CuJK-zaA)

*Marielle* demande où en est le projet de plaçage des plaques signalétiques dans les rues de Vaour. Gérard dit que les commandes sont faites, mais l'envoi des

noms est encore en cours.

C'est important pour les pompiers que les noms de rues soient indiqués.

Parenthèse pour que les fumeurs utilisent des cendriers de poche. A voir avec la mairie qui pourrait en fournir. Arnaud fait remarquer que les vaourais font attention dans l'ensemble mais pas les gens de l'extérieur. Par exemple, après le tournoi de pétanque, il y a beaucoup de mégots à ramasser.

Léonore dit qu'il y a des pots de fleurs peints remplis de sable à Penne.

*Arnaud* est venu pour voir comment ça se passe dans la nouvelle municipalité. Il a fait faire un devis pour l'accès à l'eau qui est élevé.

Il nous dit que le chemin communal a été réparé en partie dans le pré de la chèvrerie et demande si c'est possible que la mairie fournisse de la gravette. Alain précise que les chemins communaux sont à la charge de la mairie, mais que si les travaux sont trop lourds, un appui technique peut être demandé à la 4C... c'est à la commune de gérer ça.

Ce chemin est endommagé à cause des eaux de ruissellement. Arnaud ajoute que la CLAC (association des voisins de la chèvrerie) a différents ateliers et a prévu d'entretenir ce chemin, ils ne demandent que la matière première.

*Christian* revient à l'entretien des chemins goudronnés, et dit que la 4C choisit mal ses prestataires de services. Les nids de poules réapparaissent 15 jours après réparation/entretien.

Idem au dolmen, ils ont seulement mis une fine couche et ont voulu vendre le reste du matériel aux riverains pour qu'ils peaufinent eux-mêmes le travail.

A l'époque où la mairie entretenait les nids de poule, c'était moins joli mais c'était efficace. Seule l'entreprise Colas de Gaillac a bien travaillé il y a 3 ans mais c'était très cher.

*Laurent* rebondit sur l'entretien des fossés, d'autant plus important avec le changement climatique parce les sols peuvent s'éroder.

*Gisèle* parle des chemins de randonnées qui servent aux quads. Leur passage fait tomber les murs et les arbres. Elle demande si on peut réserver le passage aux randonnées pédestres et aux vélos. David dit que les engins motorisés contribuent à l'entretien. Gérard dit que l'accès est interdit par le code de la route, dès lors qu'une voiture de tourisme normale ne peut pas passer (chemin non carrossable). Il faudra poser des panneaux pour mentionner l'interdiction.

*Gisèle* parle du rond point du dolmen qui devient dangereux. On ne voit pas les gens qui arrivent de Cordes à cause des herbes hautes. Elle pense qu'il faudrait limiter la vitesse ou construire un rond-point.

Il faudra faire remonter ce problème aux personnes concernées car ça ne dépend pas de la mairie.

*Christian* parle du fossé bouché près du chemin du Ribatou qui inonde une maison quand il y a un orage. Ce problème sera vu en mairie.

*Alain* revient sur la qualité des travaux de la Colas à Gaillac. Il explique qu'on dispose d'un budget général. Avec la somme disponible que la communauté de communes annonce à la 4C, ceux-ci font un appel d'offre et, en général, on fait le tour des travaux nécessaires et comme il y a beaucoup à faire partout, on fait du « saupoudrage » de travaux.

Il dit que si on veut des réparations conséquentes, il faut un budget correct. Il ne faut pas se déresponsabiliser. On peut choisir de faire des travaux globaux qui ne tiendront pas ou bien financer correctement un point précis.

*Gisèle* dit qu'il faudrait faire le suivi de la réalisation des travaux.

*Agnès* arrive sur la commune. Elle pense que ça vaudrait le coup de vérifier les travaux, dès lors que de l'argent public est engagé. Avis partagé par beaucoup.

*Marie-Ange* dit qu'il lui semble que le nom « impasse de Sacourieu » n'avait pas été retenu (pour les plaques de rues) et demande ce qu'il en est.

*Gérard* propose d'organiser des tests covid sur la commune.

*Marielle* explique que les infirmières de Cahuzac et de Castelnau font le test en drive et peuvent aussi le faire à la demande pour ceux qui le souhaitent (avec la carte vitale). *Arnaud* précise que c'est sur une base de volontariat.

*Alain* demande quel est le devenir de l'habillage des deux balcons du relais des Templiers, dans la rue du nord, qui est la rue principale de Vaour. C'est moche, et l'eau tombe sur le trottoir quand il pleut, c'est devenu dangereux. Rien n'est fait, mais le problème est que c'est du domaine privé.

Cet hôtel est soumis à l'architecte des bâtiments de France. Le bâtiment est actuellement en vente. Les propriétaires actuels doivent faire un minimum de travaux. Le dossier est à l'étude à la mairie. L'ancienne mairie a signé un permis de travaux imposé par l'architecte des bâtiments de France. Il faudrait les obliger à répondre ou demander un préjudice.

Attention, si le bâtiment est acheté et que le notaire n'a pas été informé de l'obligation de faire des travaux, ça peut annuler la vente (c'est considéré comme un vice caché). Le monument n'est pas classé.

Certains discutent pour que la mairie achète le parc... il ne manque que les finances.

Ceux qui n'auront pas pu poser leurs questions pourront venir à la mairie.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 17 septembre à 18h00.

Il y a des groupes de travail élargis auxquels tout le monde peut participer.

Tous les jeudis, à la salle des fêtes, il y a des réunions de groupes de travail.